

Les membres d'Unifor chez Via Rail appuient sans réserve leurs comités de négociation

Chères consœurs, chers confrères,

Ces dernières semaines, les membres de la section locale 100 et du Conseil national 4000 d'Unifor qui travaillent pour Via Rail ont participé en grand nombre à des assemblées d'information et de vote de grève à la grandeur du Canada. Après avoir obtenu un compte rendu détaillé des comités de négociation, ils ont exprimé leur appui sans réserve à ceux-ci à l'approche de la date limite de déclenchement d'une grève légale ou d'un lock-out, le 13 juin 2016 à 0 h 1.

Les résultats des votes sont les suivants :

Convention n° 1 – 96 % en faveur d'une mesure de grève, si nécessaire

Convention n° 2 – 96 % en faveur d'une mesure de grève, si nécessaire

Convention n° 3 – 96 % en faveur d'une mesure de grève, si nécessaire

Il est important de noter qu'aucune partie ne peut déclencher une grève ou un lock-out sans préavis de 72 heures. Jusqu'à maintenant, ni le syndicat ni l'employeur n'ont signifié ce préavis de 72 heures.

Chacun des comités de négociation a repris les pourparlers avec Via Rail au sujet des règles de travail dès le lundi 6 juin 2016 à Gatineau, au Québec. Tant la section locale 100 que le Conseil national 4000 sont prêts à demeurer à la table de négociation jusqu'à ce qu'ils concluent une entente de principe ou qu'une grève ou un lock-out soit déclenché. Les parties sont encadrées par deux conciliateurs fédéraux depuis le début du processus. Nous avons toujours bon espoir de parvenir à un règlement, mais nous devons nous préparer à l'éventualité que Via Rail ne respecte pas les revendications de nos membres.

Ken Cameron et Chris Garrod, coordonnateurs nationaux de grève du Conseil 4000 et de la section locale 100, et les chefs de grève ont commencé à tenir régulièrement des conférences téléphoniques pour mettre en place de premières mesures en cas de conflit de travail. D'autres conférences téléphoniques sont prévues afin que tout le monde soit tenu au courant.

Nous vous prions encore une fois d'écouter vos dirigeants locaux et de ne pas croire les rumeurs et les insinuations. Nous vous ferons régulièrement rapport par l'intermédiaire de la *Voie ferrée* à mesure que le processus de négociation progressera et nous vous informerons de l'état d'avancement des pourparlers. Nous vous aviserons également si un préavis de 72 heures est signifié ou si une date de grève légale ou de lock-out est fixée.

Pour terminer, je tiens à vous remercier de votre solidarité et de votre appui indéfectibles. Soyez assurés que nous travaillerons avec diligence, en votre nom, pour parvenir à un règlement. Il reste à savoir si Via Rail en fera de même.

En toute solidarité,

Au nom des comités de négociation de la section locale 100 et du Conseil national 4000

BS\sdsep343